



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 29	Absent(s) excusé(s) : 21	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 19 septembre 2023

Vote(s) pour : 32
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 25 septembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2023-09-25-BD-64 :

Soutien à l'Université de Lorraine, conventionnement partenarial 2023-24, projets de formation et de recherche - sites de Metz.

Rapporteur : Madame Anne FRITSCH-RENARD

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la stratégie métropolitaine de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante 2022-2026 adoptée par le Conseil métropolitain du 28 février 2022,
VU les demandes formulées par les composantes et laboratoires de l'Université de Lorraine,
VU le Budget Primitif 2023,
CONSIDERANT la nécessité pour Metz Métropole de soutenir fortement les capacités de formation et de recherche en faveur des compétences des acteurs métropolitains,
CONSIDERANT que les projets soutenus concourent tous à renforcer l'expertise scientifique et pédagogique des composantes et des laboratoires métropolitains,

APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre Metz Métropole et l'Université de Lorraine pour la période 2023-2024, dont le projet est joint en annexe,
AFFECTE l'Autorisation de Programme 22CTES02 "Subventions Enseignement Supérieur 2022" ouverte au Budget Primitif 2022, pour un montant de 268 557 €, sur le chapitre 204 de la façon suivante :

AP Subventions Enseignement Supérieure (ES) 2022	3 000 000 €
Montant déjà affecté	1 157 628 €
Affectation « subvention Investissement ES 2023 »	268 557 €
Affectation totale demandée	1 426 185 €
Montant disponible pour affectation future	1 573 815 €

DECIDE de verser une subvention de fonctionnement à l'Université de Lorraine de 107 422,50 € au titre de l'exercice 2023,
DECIDE d'attribuer une subvention d'investissement à l'Université de Lorraine de 268 557 € sur la période 2023-2024,

DECIDE de rejeter les dossiers précisés en annexe 2,
AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention précitée avec le
bénéficiaire concerné.

Metz, le 26 septembre 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT



**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
ENTRE L'EUROMETROPOLE DE METZ ET
L'UNIVERSITE DE LORRAINE**

SOUTIEN AUX PROJETS DE FORMATION ET DE RECHERCHE 2023-2024

Entre,

D'une part

Metz Métropole,

Statut juridique : établissement public de coopération intercommunale

Domicilié : 1 place du Parlement de Metz - CS 30353 - 57011 METZ Cedex 1

Représenté par sa Vice-présidente en exercice, Madame Anne FRITSCH-RENARD,
dûment habilité par délibération du Bureau en date du 25 septembre 2023,

Ci-après dénommée « Eurométropole » ou « Eurométropole de Metz »

Et d'autre part

Université de Lorraine,

Statut juridique : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de
l'éducation

Domicilié : 34 cours Léopold, CS 25233, 54052 NANCY CEDEX

Représenté par sa Présidente en exercice, Madame Hélène BOULANGER,

Ci-après dénommée « Université de Lorraine » ou « le bénéficiaire »

Ci-après désignés ensemble par les « Parties ».

PREAMBULE :

Implantée à Metz, l'Université de Lorraine réunit plus de 15 000 étudiants, 570 enseignants chercheurs (répartis au sein de 26 laboratoires) et 450 doctorants (en moyenne / an) autour des formations et de la recherche en droit, langues, lettres, sciences humaines et sociales, sciences de l'ingénieur, mathématique, mécanique ou encore informatique...

Bénéficiant d'une situation géographique privilégiée dans une région transfrontalière, elle contribue grâce à ses missions d'enseignement et de recherche au rayonnement et à la renommée du territoire messin au niveau national comme international mais également à la vie et à la dynamique économique métropolitaine.

L'Université de Lorraine favorise les coopérations locales, nationales et internationales et fait de l'interdisciplinarité un facteur d'innovation et de réussite. Elle contribue pleinement à l'innovation du tissu socioéconomique grâce à ses chercheurs, ses laboratoires, ses équipements et plateformes technologiques de pointe. Ses jeunes diplômés constituent un formidable vivier de compétences que l'Eurométropole entend valoriser comme pilier de sa dynamique territoriale.

L'Eurométropole de Metz accompagne depuis sa création le développement de l'Université de Lorraine. Son soutien financier aux sites du territoire permet de confirmer la volonté de l'Eurométropole de Metz de s'impliquer dans le dispositif régional de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'intervention de l'Eurométropole auprès de l'Université de Lorraine se structure autour de 3 axes :

- Au travers des grands programmes de contractualisation publique et du soutien aux infrastructures de formation, de recherche et de transfert de technologie (CPER, AAP nationaux et AAP régionaux...);
- Au travers des dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat étudiant et de la promotion de la culture et de l'identité scientifique universitaire (subventions aux colloques scientifiques, manifestations...);
- Au travers de l'appui aux projets de formation et de recherche donnant lieu chaque année à un conventionnement partenarial.

Cette année, en phase avec la stratégie métropolitaine dédiée à l'Enseignement Supérieur, la Recherche, l'Innovation et la Vie Etudiante adoptée en février 2022, et après un appel à projets en lien avec l'Université de Lorraine, l'Eurométropole de Metz souhaite convenir d'un partenariat visant à formaliser les bases d'une politique de développement en vue de soutenir la dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les sites du territoire métropolitain que sont le Saulcy, Bridoux, le Technopôle et Montigny-lès-Metz.

Le partenariat entre l'Eurométropole de Metz et l'Université de Lorraine impacte plus particulièrement 4 actions de la stratégie ESRIVE, à savoir :

Ambition 1 :

- Lancer 4 campus thématiques ;
- Renforcer les capacités de formation et de recherche.

Ambition 3 :

- Inscrire la métropole dans des réseaux transfrontaliers, européens et internationaux ;
- Soutenir la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de soutenir l'Université de Lorraine au titre des projets listés dans le document intitulé « Conventonnement partenarial 2023/24 EmM-UL, Projets Enseignement Supérieur et de Recherche, Propositions de soutiens » (Annexe 2).

ARTICLE 2 – ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

2.1 – Réalisation des projets

L'Université de Lorraine s'engage, pour les composantes et laboratoires présents sur le territoire métropolitain :

- à réaliser les projets définis à l'article 1 et listés en annexe 2 ;
- à informer l'Eurométropole de Metz des autres aides publiques qui lui sont/ seront accordées pour les projets et inversement, à informer les autres collectivités ou organismes publics du soutien de l'Eurométropole de Metz et des modalités de ladite convention ;
- à employer l'intégralité de la subvention pour mener à bien les projets décrits à l'article 1, à l'exclusion de toute autre opération ;
- à supporter la charge de tous les frais, impôts et contributions, de quelque nature qu'ils soient, que la présente convention serait susceptible de générer.

2.2 – Suivi des projets

Le bénéficiaire s'engage à transmettre à l'Eurométropole de Metz, dès lors qu'il aura réalisé les projets, les éléments décrits aux articles 4 et 5.

Le bénéficiaire s'engage à transmettre, à l'issue des projets soutenus, les indicateurs d'activité et d'impact relatifs à chaque action permettant ainsi de mesurer les résultats des actions conduites au titre de la présente convention.

Au-delà des indicateurs, le bénéficiaire transmettra un bilan de réalisation de chacun des projets, le cas échéant ; une revue de presse, des témoignages des usagers ayant bénéficiés des nouveaux outils, et une projection quant aux apports des nouveaux outils.

2.3 – Délais de réalisation

La présente convention entrera en vigueur à compter de sa notification aux parties. Elle est établie pour la période du 01^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2024.

Les actions prévues devront être réalisées avant le 31 décembre 2024 et acquittées avant le 31 décembre 2024. Les pièces justificatives, visées à l'article 4, seront transmises avant le 31 mars 2025. L'Eurométropole de Metz ne pourra verser ses aides au bénéficiaire qu'après signature de la présente convention.

2.4 - Information et contrôle

Le suivi et le contrôle de l'exécution de la présente convention sont assurés par l'Eurométropole de Metz.

Le bénéficiaire s'engage à transmettre à l'Eurométropole de Metz toutes informations relatives aux événements énumérés ci-après dans un délai d'un mois à compter de la date de leur survenance :

- en cas de cessation de l'ensemble de son activité ou de l'activité pour laquelle le projet défini à l'article 1 précité a été réalisé,
- en cas de procédure collective ou de règlement amiable du bénéficiaire,
- en cas de liquidation amiable,
- en cas de transfert de l'activité hors de l'Eurométropole,
- dans l'hypothèse d'un transfert de propriété sous quelque forme que ce soit (notamment vente, fusion, scission, apports partiels de son actif à une ou plusieurs autres personnes morales).

Le bénéficiaire s'oblige à laisser l'Eurométropole de Metz effectuer, à tout moment (durant et à posteriori des projets), l'ensemble des opérations de contrôle sur place et/ou sur pièces qu'elle jugera utiles, de quelque nature qu'elles soient, afin de vérifier qu'il satisfait pleinement aux obligations et engagements issus des présentes.

A cet égard, le bénéficiaire s'engage à transmettre à l'Eurométropole de Metz tous documents et tous renseignements qu'elle pourra lui demander, dans un délai d'un mois à compter de la demande.

2.5 - Promotion et communication

Le bénéficiaire s'engage à :

- intégrer graphiquement le logo de l'Eurométropole de Metz selon la charte graphique, à tous les supports utilisés en lien avec les opérations définies par l'article 1,
- mentionner la participation financière de l'Eurométropole de Metz à la réalisation des opérations considérées,
- faire état de l'aide financière apportée par l'Eurométropole de Metz à l'occasion de toute publicité ou toute manifestation d'information portant, pour tout ou partie, sur la réalisation des opérations envisagées en utilisant le logotype de l'Eurométropole :

- « Avec le soutien financier de l'EUROMÉTROPOLE DE METZ »



- inviter l'Eurométropole de Metz, au même titre que tout autre financeur, à toute manifestation ayant trait aux projets.

Le logo de l'Eurométropole de Metz se trouve :

<https://www.eurometropolemetz.eu/l-eurometropole/l-organisation-de-l-eurometropole/institution/logo-eurometropole-de-metz-4819.html>

2.6 - Partenariat général

L'Eurométropole de Metz souhaite disposer annuellement des indicateurs suivants (en ce qui concerne à la fois, les sites métropolitains et l'ensemble des sites de l'Université de Lorraine) :

- Indicateurs généraux sur l'établissement : effectifs enseignants/chercheurs, nombre d'étudiants, répartition filles/garçon, nombre de diplômés, nombre d'étudiants entrants/sortants et pays d'origine ou destination, taux d'insertion des diplômés, nombre d'étudiants créateurs en entreprises ou bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement en vue de créer une entreprise, nombre de professeurs invités et leurs origines géographiques ;
- Indicateurs d'activités et d'impact sur la formation et les cursus croisés : nombre et nature des doubles diplômes entre établissements français, frontaliers et internationaux et nombre d'étudiants bénéficiaires, nombre de modules de formation créés et nombre d'étudiants bénéficiaires, nombre de projets étudiants communs avec d'autres établissements et nombre d'étudiants bénéficiaires, nombre de stagiaires en fin d'études ;
- Indicateurs sur les relations avec le milieu économique : nombre d'étudiants poursuivant un cursus en alternance, nombre d'entreprises accueillant des stagiaires ou recrutant des diplômés ;
- Indicateurs sur les relations avec les autres établissements de Moselle et de la région Grand Est : projets, collaborations, cursus communs, accueil d'étudiants.

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

L'Eurométropole de Metz accorde au bénéficiaire une subvention d'un montant maximum de 483 402 € pour la réalisation des projets. La subvention est répartie de la façon suivante :

En investissement : 268 557 €. L'échéancier est le suivant :

Montant subv. proposé	2023	2025
268 557 €	134 278,50 €	134 278,50 €

L'Eurométropole de Metz versera 134 278,50 € en 2023.

Les dépenses éligibles par projets sont précisées en annexe 2 de la présente convention (colonne « COUT TOTAL ELIGIBLE EmM »).

En fonctionnement : 214 845 €. L'échéancier est le suivant :

Montant subv. proposé	2023	2025
214 845 €	107 422,50 €	107 422,50 €

L'Eurométropole de Metz versera 107 422,50 € en 2023, le versement suivant est conditionné au vote des crédits chaque année par l'Assemblée délibérante compétente.

Les dépenses éligibles par projets sont précisées en annexe 2 de la présente convention (colonne « COUT TOTAL ELIGIBLE EmM »).

ARTICLE 4 – MODALITES DE PAIEMENT DE L'AIDE METROPOLITAINE

L'aide de l'Eurométropole de Metz sera nécessairement subordonnée au respect par le bénéficiaire des obligations énoncées à l'article 2 de la présente, et sera versée par l'Eurométropole de Metz sur le compte ouvert au nom du bénéficiaire au prorata des dépenses réalisées, selon le schéma suivant :

- un acompte de 241 701 € dès signature de la présente convention, soit en 2023 : 134 278,50 € en investissement et 107 422,50 € en fonctionnement ;
- le solde, au prorata des dépenses réalisées, sur production des états récapitulatifs des dépenses réalisées/ par projet et sur l'ensemble de la période, visés par un représentant qualifié de l'établissement bénéficiaire et son agent comptable.

ARTICLE 5 : SUIVI ET EVALUATION DES PROJETS

Le bénéficiaire communiquera, au moment du versement du solde :

- les états récapitulatifs des dépenses réalisées/ par projet et sur l'ensemble de la période, visés par un représentant qualifié de l'établissement bénéficiaire et son agent comptable (article 4) ;
- les indicateurs d'activité et d'impact relatifs à chaque action ;
- un bilan de réalisation (ou bilan d'opération) de chacun des projets, et le cas échéant ; une revue de presse, des témoignages des usagers ayant bénéficiés des nouveaux outils, et une projection quant aux apports des nouveaux outils.

L'ensemble sera transmis à l'adresse directionesr@eurometropolemetz.eu

ARTICLE 6 : AVENANTS A LA CONVENTION

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente convention fera l'objet d'un avenant entre les parties. Une demande d'avenant argumentée devra être transmise à l'Eurométropole de Metz au plus tard le 31 décembre 2024 via courrier.

ARTICLE 7 : REMBOURSEMENT TOTAL OU PARTIEL DE L'AIDE

En cas de non-respect de la présente convention, d'inexactitude sur les informations fournies et déclarations faites par le bénéficiaire à l'Eurométropole de Metz, de non-exécution dans les délais prévus ou d'exécution partielle de l'opération, de refus de se soumettre aux contrôles prévus, de dissolution ou de cessation d'activité de la structure, de transfert de l'activité hors de l'Eurométropole, l'Eurométropole de Metz se réserve le droit de mettre fin à l'aide publique et d'exiger le remboursement total ou partiel des sommes versées au titre de la présente convention.

Au cas où les contrôles feraient apparaître que tout ou partie des sommes versées n'ont pas été utilisées ou ont été utilisées à des fins autres que celles prévues à la présente convention, ou que l'opération a connu une modification importante, l'Eurométropole de Metz exigera le remboursement des sommes indûment perçues par le bénéficiaire.

Le remboursement total ou partiel de l'aide, ou l'interruption des versements peut être décidé par l'Eurométropole de Metz à la demande du bénéficiaire lorsque celui-ci ne souhaite pas poursuivre le programme et sollicite la résiliation de la convention.

Les remboursements sont effectués par le bénéficiaire dans le mois qui suit la réception du titre de recette émis par l'Eurométropole de Metz.

ARTICLE 8 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est valable jusqu'au 31 décembre 2024. Cette convention pourra être prorogée par avenant, en cas de nécessité justifiée (voir article n°6 de la convention).

ARTICLE 9 – LITIGE

La présente convention est soumise à la loi française.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie de conciliation.

Si dans un délai de deux mois à compter de la réception par l'une des deux parties des motifs de contestation, aucun accord n'est trouvé, les parties ont la faculté de saisir le Tribunal Administratif de Strasbourg.

Fait à Metz, le

en deux exemplaires originaux.

Pour l'Université de Lorraine
La Présidente

Pour Metz Métropole
La Vice-Présidente déléguée

Hélène BOULANGER

Anne FRITSCH-RENARD

Conventionnement partenarial 2023/24 EmM-LUL
Projets de Formation et de Recherche
Propositions de soutiens

ACRONYME -INTITULE PROJET	PP - COMPOSANTE OU LABORATOIRE	CAMPUS	RESUME PROJET	COUT TOTAL PROJET	COUT TOTAL ELIGIBLE EmM	MONTANT AIDE SOLICITEE		MONTANT AIDE ELIGIBLE		MONTANT AIDE PROPOSEE		MOTIVATIONS	
						FONCT.	INVEST.	FONCT.	INVEST.	FONCT.	INVEST.		TOTAL
ADRESSE	2LPN	SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	Application pour la Détection et de Régulation du Stress et des Emotions. Projet de collaboration entre le labo et le CNRS. L'objectif du projet ADRESSE est d'apporter une aide aux astronautes dans la gestion de leurs états affectifs. A ces fins, le projet vise à développer une application utilisable sur smartphone et tablette, permettant de quantifier le niveau de stress, d'identifier les états affectifs et de les réguler. L'évaluation du niveau de stress sera notamment par le recueil de données physiologiques issues de capteurs embarqués. La validation interne du stress se fera par médiation de méditation learning qui « lie » dans les contextes les patterns de stress implicites et non validés par les protocoles de validation externe. Le projet ADRESSE sera financé par le programme Space Agency ESA) et américain (National Aeronautics and Space Administration – NASA), pour montrer la santé et la physiologie des astronautes lors de leurs différentes missions.	87 000,00	57 200,00	14 000,00		14 000,00		14 000,00		14 000,00	
Séminaire de recherche – Archives littéraires allemandes de Marbach	CEGIL	SOCIÉTÉ ET PATRIMOINE DURABLE	Voyage pédagogique à destination des Archives littéraires allemandes nationales de Marbach, du 18 au 20 septembre 2023, en partenariat avec le VIEFF allemand. L'objectif de ce séminaire pédagogique porte sur l'histoire et la recherche en contexte dans les archives littéraires allemandes de Marbach am Neckar (le séminaire porte sur la partie de l'exil). Il comporte également une présentation aux techniques de recherche mais aussi aux techniques de conservation et peut être qualifié de séminaire hybride (c'est-à-dire intégrant les dimensions scientifiques et pratiques). Il est novateur en ce qu'il permet de croiser les méthodes d'enseignement en sociologie française et allemande (ce qui est déjà le cas de la recherche en France) et de mettre en pratique un enseignement interculturel et le travail en groupes multinationaux comprenant également l'utilisation de méthodes novatrices telles que le « cours à l'envers ».	8 459,00	8 459,00	1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00	
Adoption des technologies de l'information pour une santé durable	CEREFIGE	INDUSTRIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	Par la collaboration de plusieurs acteurs importants des systèmes de santé en France et au Luxembourg, soutenus par l'appui méthodologique d'une équipe de recherche, l'objectif principal du projet est d'identifier les solutions digitales innovantes pouvant à l'avenir, contribuer à une meilleure gestion des établissements de santé, tout en adoptant une approche durable (économique, environnementale et sociale). Le projet portera sur les thèmes suivants : 1) Les enjeux de la santé durable par les établissements sanitaires. 2) Les points de contact qui délimitent l'adoption et l'implémentation des projets digitaux dans les organisations sanitaires. 3) Les déterminants et les obstacles managériaux, sociaux et organisationnels, etc. qui affectent la mise en place des applications technologiques au sein des établissements de santé. 4) Les concepts de l'apprentissage, du partage des connaissances et du développement des collaborations inter- et intra-organisationnelles.	24 000,00	24 000,00	12 000,00		12 000,00		12 000,00		12 000,00	
R2E – Recherche & Expertise en Entrepreneurat	CEREFIGE	INDUSTRIE	R2E – Recherche & Expertise en Entrepreneurat est un projet destiné à rapprocher les chercheurs réunis par un intérêt commun pour l'entrepreneuriat, avec les entrepreneurs ainsi que les structures chargées d'accompagner les créations, créations et activités de développement des entreprises innovantes, en particulier les startups. Le projet R2E vise à constituer un réseau de chercheurs et d'entrepreneurs dans la région économique de Metz Métropole, qui constituerait un des écosystèmes intra-régionaux. Pour ce faire, plusieurs actions sont prévues : - Networking et constitution du réseau des partenaires régionaux et nationaux de R2E, ce qui impose d'investir du temps et de mener de nombreuses rencontres auprès des réseaux économiques du territoire, le but en étant de créer un écosystème innovant et entrepreneurial. - Mise en œuvre de la plateforme accueillant et valorisant les partenaires (chercheurs issus de différentes disciplines, créateurs/preneurs/chefs d'entreprises, structures et institutions d'appui à l'entrepreneuriat). - Animation territoriale en lien étroit avec l'ensemble des acteurs, en particulier sous l'angle de la valorisation des travaux de recherche issus de R2E.	193 000,00	45 000,00	30 000,00		30 000,00		20 000,00		20 000,00	Seuls les frais liés au personnel (ingénieur d'étude et au post-graduat) et au titre du projet. Bases salariales 45K€ sousten proposés 20K€.
AUJUV – Analyse des usages du jeu vidéo	CREM	SANTÉ ET ENVIRONNEMENT SOCIÉTÉ ET PATRIMOINE DURABLE	Le projet vise la création d'une plateforme d'analyse des usages du jeu vidéo en lien avec la Chaire Communication Numérique, Jeux et Santé. La création d'une plateforme d'analyse doit permettre l'identification d'une suite d'observables des usages du jeu numérique destinée à la santé. Cette installation a plusieurs objectifs : - Permettre la réalisation de protocoles de recherche complexes. - Fournir un espace d'accueil de public et favoriser la diffusion des travaux au grand public. - Appuyer les synergies avec des partenariats universitaires proches géographiquement (PEEL, LabCéC, CAP, ...). - Développer une expertise spécifique à l'échelle nationale. - Favoriser les liens avec les acteurs socio-économiques tout en les articulant avec les objectifs pédagogiques du Master AMIN (Master Audiovisuel, Médias Interactifs Numériques, Jeux). L'installation sera allouée dans les locaux du Clématis, au sein de l'UFR de Metz. Les financements demandés auprès de l'Etat permettent l'accès à une salle dédiée multiprojecteurs, de matériel dédié aux jeux et à ce mode de communication.	20 000,00	20 000,00	5 000,00		5 000,00		5 000,00		5 000,00	10 000,00

Immersion intensive en Allemagne	ISFATES	INDUSTRIE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	<p>L'ISFATES fait face depuis un certain nombre d'années, à la fois à une baisse du nombre d'étudiants potentiels, mais également à une baisse du niveau global. Ce double constat oblige l'établissement à recruter des étudiants ayant un niveau adéquat en sortie de lycée de plus en plus faible. Des actions de remédiation sont donc nécessaires auprès de certains étudiants.</p> <p>L'une de ces actions est de permettre aux étudiants de se familiariser avec la langue, mais également la culture allemande, de manière intensive, en leur proposant de rejoindre en Allemagne pendant 3 semaines des étudiants fabrics, en 1 ou 3 semaines de stage en juin 2024. Les surins en semaine les étudiants sont en cours et le soir, ils sont intégrés dans des familles d'accueil allemandes.</p> <p>Afin que l'ISFATES puisse se développer il faut également développer de candidats. D'où la besoin de communiquer autour des opportunités offertes par la connaissance de l'Allemagne auprès des établissements scolaires, et des parents. Cette communication doit prendre plusieurs formes : présentations orales des salons de l'ISFATES, présentations de l'ISFATES dans les lycées, ateliers dans la presse, création de vidéos portraits d'étudiants, portraits d'anciens, présentation des films.</p>	80 940,00	80 040,00	40 470,00	40 020,00	40 020,00	40 020,00	12 060,00	12 060,00	11 600,00	11 600,00	30 000,00	30 000,00	3 000,00	3 000,00	
Analyses de gaz	IUT	SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	<p>Le projet repose sur l'acquisition d'une centrale d'analyses de gaz incorporant des capteurs spécifiques permettant de mesurer la concentration de composés gazeux dans l'atmosphère, tels que l'oxygène, le monoxyde et le dioxyde de carbone, les oxydes d'azote et des composés organiques volatiles, qu'ils soient issus de combustion ou d'émissions gazeuses diverses. Des méthodes de mesures robustes et reposent sur des principes de mesure innovants, tels que l'usage de la spectroscopie à transformée de Fourier pour permettre d'acquieser leur concentration dans l'air ambiant.</p> <p>Les étudiants, à l'issue de leur parcours de formation (nouveau parcours "Mesures et Analyses Environnementales" proposé en BUT Mesures Physiques depuis la rentrée 2022), doivent avoir acquis des connaissances théoriques et des compétences pratiques, ainsi la mise en œuvre de tels équipements.</p>	24 000,00	24 000,00	24 000,00	23 200,00	23 200,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	
PLASTI-LAB	IUT	INDUSTRIE	<p>Dans le cadre de la réforme du BUT, CNMP et des parcours de formations (20 et 3e année, parcours Conception Industrielle et Design) de l'Institut de Technologie de Mulhouse, le projet a pour but l'acquisition d'équipements permettant de fabriquer des pièces plastiques avec des imprimantes 3D polymère, un passant par le broyage, le séchage à l'extrusion de fil, à partir de matériaux recyclés. Le processus de fabrication des pièces plastiques recyclées est divisé en plusieurs phases et les financements demandés auprès de l'ENM permettront d'acquieser les équipements pour broyer et transformer les plastiques en granulés - nettoyer le sécher les granulés colés.</p> <p>L'investissement permettra de remplacer des machines vieillissantes, donnera l'opportunité aux enseignants de s'adapter aux nouveaux programmes, et aux étudiants de se former aux technologies actuelles.</p>	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
Chaires : Chimie moléculaire au service de la transition écologique	L2CM	SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	<p>Azouel Cécile, Professeur Junior, d'une Chaire Industrielle et d'une Start-up au sein de l'Institut de Chimie Physique et Moléculaire, en septembre 2023. Le site messin du L2CM connaît un fort renforcement de ses efforts et une stimulation sans précédent de l'activité de recherche qui y est développée. Concrètement ce nouveau plan sera soutenu par l'installation d'une OPL, d'une chaire industrielle (Mulhouse), ainsi que par le déploiement d'une start-up (Green Materials & Technologies).</p> <p>Dans le cadre de la OPL, le projet de recherche est basé sur l'utilisation de modèles théoriques, pour prédire et optimiser la synthèse de molécules à base de carbone. La Chaire industrielle vise le développement de technologies de recyclage de matériaux carbonés et éco-responsables sans métaux de fer. Enm, la start-up Green Materials & Technologies valorisera des matériaux carbonés appelés Graphène Quantum Dots (GQDs) fabriqués de manière éco-responsable, à savoir via un procédé rapide et efficace de transformation de déchets de la biomasse (peaux de fruits et épilures de légumes).</p> <p>La demande financée auprès de l'ENM porte sur l'acquisition de matériels pour la recherche et également l'installation d'une salle de visio-conférence.</p>	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	
PREDICTOX	L2OMS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	<p>Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une plateforme cellulaire et moléculaire comme outil d'évaluation et de modification des effets toxiques et neurotoxiques des nanoparticules aux horizons chimiques, physiques et psychologiques de l'environnement. Cette plateforme associe des outils cellulaires et moléculaires avec des approches bio-physiques et des outils mathématiques et informatiques pour la modélisation du risque sanitaire des nanoparticules.</p> <p>La première tranche a permis d'annoncer les premières actions par les divers acteurs de produits semi-conducteurs, les travaux de pré-recherche ont été effectués et les besoins de matériels et logiciels ont été définis. Les travaux de pré-recherche ont été effectués et les besoins de matériels et logiciels ont été définis. Les travaux de pré-recherche ont été effectués et les besoins de matériels et logiciels ont été définis.</p> <p>Le projet a pour objectif de développer des outils de diagnostic expérimentaux, notamment après l'acquisition des matériels nécessaires pour répondre nos recherches animales.</p>	60 000,00	40 000,00	10 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
PRM2 - Photon-polluants & pinions dans les circuits mixtes semiconducteurs	LOP A2MIC	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	<p>Le projet est la suite de PRM1. Le lot a obtenu 2 contrats doctoraux en 2021, les 2 projets de recherche se poursuivent et forment un groupe sur l'atome de circuits mixtes.</p> <p>La présente demande vise en soutien pour : - la participation des doctorants à des conférences internationales majeures du domaine ; - les frais de séjour (accueil scientifique à Metz 10 jours) d'un Prof. expert en calcul des spectres Raman de circuits mixtes semiconducteurs.</p>	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	

Stockage H2 Solide	LEM3	INDUSTRIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	L'hydrogène constitue un vecteur énergétique de choix dans le contexte de la transition énergétique, notamment pour la gestion durable de l'intermittance des énergies renouvelables. Un des freins au développement massif de l'hydrogène comme source énergétique est lié à son stockage. Dans ce contexte, la recherche sur la compréhension des processus métallurgiques et l'état des débuts de sécurité mis en jeu en cas de fuite de stockage est indispensable. Le projet vise à développer des technologies de stockage de l'hydrogène à l'échelle industrielle. Les équipes d'experts FCI (Canada, Chine, Japon) au travers de la plateforme internationale sur cette thématique. Le labo souhaite acquérir une certaine autonomie dans les découvertes sur le stockage de l'hydrogène et les potentiels de valorisation associés. A cette fin, l'achat d'une machine FCI dédiée aux métaux est prévu.	220 000,00	220 000,00	5 000,00	38 370,00	2 500,00	38 370,00	2 500,00	38 370,00	40 870,00	Seuls les frais liés au personnel (PostDoc, suivi du projet) ont été retenus au titre du projet. Masse salariale 37K€, soutien proposé 187K€.
Battery_Rz - Méthodes et enjeux de la logistique et du déplacement pour le recyclage, le rapprovisionnement et la qualification des batteries	LGPM	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	Le développement des transports électriques est un enjeu primordial et la clé de la décarbonation des transports. L'usage des véhicules électriques rechargeables impacte fortement le bilan carbone d'un territoire. Il faut pouvoir développer une logistique de suivi de flottes de batteries dans un processus de gestion de flotte qui soit compatible avec les exigences de ces batteries (économie circulaire de recyclage). C'est dans ce contexte que le labo s'est engagé à : - Création d'un réseau de stations de remplacement des batteries électriques et de collecte des batteries en fin de vie ; - Développement d'un système de gestion intelligent de la logistique ; - Développement d'une infrastructure de remplacement et de recyclage de batteries intelligentes ; - Développement d'un modèle de gestion intelligente d'utilisation, de remplacement et de recyclage des batteries électriques. Le projet propose un modèle de recherche théorique « livrable de logiciel ». Deux livrables : livrable de recherche théorique « livrable de logiciel ».	113 500,00	37 000,00	52 000,00		52 000,00		18 700,00	18 700,00	18 700,00	
ENDOBACTOX - Validation des performances antimicrobiennes d'une nouvelle ligne endocytocentrique en CUAlBe sur modèle dentaire humain	LIEC	SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	Le projet de recherche proposé vise à évaluer et optimiser par la compréhension des mécanismes antimicrobiens impliqués, les performances mécaniques et antimicrobiennes de la ligne en AMF CuAlBe dans des conditions expérimentales intégrées au mieux l'ensemble de la dent et la compatibilité du canal radiculaire. Pour ce faire les expérimentations seront réalisées en ligne canalaires sur dents naturelles extraites. - Action 1 : Collecte des dents par le service Service d'Odontologie du CHR Metz-Thionville ; - Action 2 : Développement et expérimentations tests ; - Action 3 : Etude mécanistique de l'activité antimicrobienne ; - Action 4 : Expérimentations sur modèle dentaire ; - Action 5 : Validation des travaux de la recherche.	24 900,00	9 000,00	11 000,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00	
Manipulation de faisceaux optiques vectoriels par modulation spatiale de la phase	LMOP5	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	Ce projet concerne des faisceaux hautement singuliers et spécifiques pouvant être générés à l'aide du phénomène naturel de la diffraction continue dans des cristaux optiques anisotropes. Une phase de doctorat sur ce sujet financée par « L'observatoire théorique et expérimental de la lumière en AMF CuAlBe dans le cadre de la plateforme internationale de la dent et la compatibilité du canal radiculaire » a été financée par le projet de recherche. La demande financière concerne la participation à une conférence internationale, une publication Open Access et l'équipement d'un module spatial de lumière (et des éléments optiques et opto-mécaniques liés).	18 000,00	18 000,00	2 500,00		2 500,00		6 500,00	6 500,00	9 000,00	
Rayonnement international des activités de recherche autour des méthodes de structure électronique moléculaire	LPCT	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	Le projet vise à soutenir le rayonnement scientifique d'un ensemble de chercheurs et de doctorants dans le domaine de la chimie et physique théorique. Plus précisément, sont impliqués 7 personnes du site de Metz, dont 4 sont impliqués dans l'interaction Rayonnement Matière (RM) : 1 chercheur CNRS, 1 enseignant-chercheur et deux doctorants. Le projet s'articule autour de 3 volets : - la participation en tant que conférenciers invités à des colloques internationaux des résultats obtenus lors des recherches scientifiques ; - la participation en tant que membre de comités scientifiques de colloques internationaux, aux réunions préparatoires (séminaire, comité de programme, lecture de manuscrits) et un séminaire interne au site de Metz ; - la proposition d'organisation de colloques internationaux (Molécule Electronique Structure (MES), à Metz, en 2028, pour lequel sont attendus une centaine de participants du monde entier. Le budget prévisionnel couvre la participation à 4 colloques internationaux.	11 200,00	11 200,00	5 600,00		5 600,00		5 600,00	5 600,00	5 600,00	
RHEOCAM	UFR MIM	INDUSTRIE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	Le projet vise à développer un dispositif de gestion globale de la formation des licences et masters en France et par la compréhension et le développement des matériaux, notamment à grande vitesse, essentielle pour la conception de structures sollicitées jusqu'à la rupture. Cela se traduit lors d'essais de traction. Les objectifs sont nombreux et adressent à la formation initiale, la formation à distance et le renforcement de l'articulation formation/recherche industrielle pour les étudiants de Master en mécanique. Le projet vise à : - développer des outils de fabrication d'expériences sur techniques de mesure de pointe, et analyser les résultats associés ; - favoriser l'apprentissage par l'expérimentation, en utilisant les compétences des EC sur les plateformes numériques ; - participer à la digitalisation de plateformes pédagogiques. Cet objectif s'inscrit dans une démarche d'excellence et de qualité de la formation des plateformes pédagogiques de la région Lorraine. Le projet RHEOCAM est financé par le programme de recherche et innovation (PFI) du Centre de Compétence GRADIA qui soutient la digitalisation des plateformes pédagogiques.	76 880,00	76 880,00					38 430,00	38 430,00	38 430,00	

Conventionnement partenarial 2023/24 EmM-UL
Projets de Formation et de Recherche
Propositions de rejets

ANNEXE 2

ACRONYME - INTITULE PROJET	PP- COMPOSANTE OU LABORATOIRE	CAMPUS	RESUME PROJET	COUT TOTAL PROJET		MONTANT AIDE SOLICITEE		MONTANT AIDE ELIGIBLE		MONTANT AIDE PROPOSEE		MOTIVATIONS
				FONCT.	INVEST.	FONCT.	INVEST.	FONCT.	INVEST.	FONCT.	INVEST.	
Galerie 0.15 // Essais Dynamiques	UFR ALL	SOCIÉTÉ ET PATRIMOINE DURABLE	La Galerie 0.15 // Essais Dynamiques existe depuis 2017, elle a déjà accueilli 26 expositions et 7 ateliers de médiation. Elle a pour ambition de poursuivre sa mission de médiation en offrant un espace de médiation de diffusion et de médiation de la création professionnelle et étudiante, une vocation pédagogique à travers son adossement à l'offre de formation en arts et culture de l'Université et un ancrage dans la recherche-création en arts plastiques au laboratoire CREM. La Galerie poursuit son développement et sera réimplantée dans un nouvel espace, la Pôle Arts Visuels et Audiovisuels. Il s'agit d'un projet plus ambitieux contribuant à la valorisation des activités de formation et de recherche. L'installation se situera dans le bâtiment B de l'ex ISGMP. Les financements demandés auprès EmM permettront l'achat de petits matériels, des frais de déplacements, de communication et publications, de la production artistique et des coûts de personnels.	24 145,00	15 000,00	12 071,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Il s'agit d'un beau projet (la Galerie au sein du Pôle Arts Visuels et Audiovisuels) qui porte plusieurs ambitions, et s'inscrit dans le long terme. Cela étant, les dépenses portent essentiellement sur de la masse salariale (resp. gestion, scénographe-régisseur, emploi étudiant) et l'Eurométropole ne souhaite pas financer des postes dédiés aux services supports de l'Université de Lorraine.
MIEPPE - Mobilité Internationale étudiants Parcours Préparatoire au Professorat des écoles	UFR MIM	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	L'UL, et exclusivement sur le site de Metz, a ouvert en 2021/2022 une nouvelle formation intitulée Parcours Préparatoire au Professorat des écoles (PPE). Cette formation initiée par le ministère de l'Éducation nationale est une première en France, et le site de Metz a fait partie de la première vague des PPE. Ce PPE est adressé à la licence de Mathématiques, porté par l'UFR MIM et en partenariat avec le lycée Robert Schuman. Il s'agit d'une licence originale de formation initiée à des étudiants du premier degré dont le débouché naturel est le concours de recrutement au PPE pour une mobilité à l'International en troisième année de licence. La but de cette mobilité est de découvrir un système éducatif européen étranger et/ou un perfectionnement en langues. Cette mobilité peut également être un stage d'initiation à la recherche dans un laboratoire à l'étranger. Le budget nécessaire comporte des frais de voyage, logement, transport sur place et nourriture, pour 18 étudiants.	27 000,00	13 000,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Il s'agit d'un projet opportun et motivé. Cela étant, la mobilité internationale des étudiants dispose de cadres et de fonds spécifiques dédiés : de la Région Grand Est de l'Europe, notamment ici, un financement ERASMUS+ existe. L'Eurométropole ne souhaite pas financer les mobilités dans le cadre de cet AAP- projets de formation et de recherche.
OPTIMISER LA LISIBILITE DES FORMATIONS DE L'UFR SCIFA	UFR SCIFA	INDUSTRIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	La suite des formations de l'UFR en Licence, Licence Professionnelle et Master est ouverte à la formation continue. Deux diplômés universitaires et deux formateurs qualifiés y sont également proposés (83 étudiants approchés et 71 étudiants en formation continue sont formés sur les campus de Briouay et Technopôle, dans les secteurs de la Chimie, de la Physique-Électronique, des Sciences de la Vie, des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, et de la Santé. L'UFR souhaite affirmer son statut de partenaire du monde socio-économique, et l'objectif fixé du projet est de construire des outils de communication innovés, lisibles par les partenaires industriels, pour optimiser le rayonnement de l'UFR par le recrutement d'un personnel en soutien, sur un CDD d'une année.	37 800,00	18 800,00	18 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Il s'agit d'un projet opportun et motivé. Cela étant, les dépenses portent uniquement sur de la masse salariale et l'Eurométropole ne souhaite pas financer des postes dédiés aux services supports de l'Université de Lorraine.
MOBILITE ETUDIANTE	UFR SCIFA	INDUSTRIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	L'UFR accueille près de 2000 étudiants de Licence, Licence professionnelle, et Master, dans les départements pédagogiques de Sciences de la Vie, de la Santé, de Physique-Electronique et des Sciences de l'Ingénieur, de la Chimie, de la Physique et des Sciences de la Terre. La formation est un enjeu crucial, et un atout des formations dispensées à l'UFR, elle prend tout son sens lors des périodes de stages. Le projet vise à améliorer le soutien de la mobilité à l'International des étudiants de Licence Pro et de Master (M1 ou M2), en leur proposant une dotation complémentaire pour les stages se déroulant dans un pays étranger. Pour faciliter les mobilités, l'UFR sollicite un financement pour doter de façon complémentaire les stages à l'International ou dans les DOM-TOM.	6 000,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Il s'agit d'un projet opportun et motivé. Cela étant, la mobilité internationale des étudiants dispose de cadres et de fonds spécifiques dédiés : de la Région Grand Est, de l'Europe, notamment. L'Eurométropole ne souhaite pas financer les mobilités dans le cadre de cet AAP- projets de formation et de recherche.
TRANSFORMATION DU CAMPUS BRIDOUX	UFR SCIFA	INDUSTRIE SANTÉ ET ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	Le projet consiste à mener une étude d'analyse structurelle dont le résultat ouvrira des perspectives de transformation du campus Bridoux. Un appel sera fait auprès d'un cabinet d'expertise externe pour tester la qualité structurelle de la dalle des combles des bâtiments d'enseignement du campus Bridoux. Un résultat favorable permettrait d'envisager un projet d'aménagement des combles pour permettre en profondeur les espaces dédiés à la pédagogie.	10 560,00	5 280,00	5 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	L'EmM ne souhaite pas participer au financement d'une étude préalable à un volet immobilier. L'EmM étudiera, dans le cadre des prochains grands programmes de contractualisation publique et de soutien aux infrastructures immobilières de formation et de recherche, une future demande issue des réflexions et analyses nécessaires.

<p>GEOCOMM - Communication sur les formations massives du département de géographie (urbanisme, hydrologie et border studies)</p>	<p>UFR SHS</p>	<p>SOCIÉTÉ ET PATRIMOINE DURABLE</p>	<p>Le projet est relatif à la stratégie de communication développée par le département Géographie- Environnement/Management de l'URM. Les messages mis en avant ont traités d'éléments de visibilité des diplômés, mais fait face à des difficultés d'attractivité des candidats, pour des raisons diverses, déficit d'image de la géographie et manque de connaissance des débouchés dans l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement ; déclin de la pratique de l'allemand concernant le parcours Border Studies. L'investissement permettra de donner une visibilité nationale et transfrontalière au département, avec comme résultat : la mise en place d'un site web, l'édition des supports de communication, la participation aux événements, et la diffusion des flyers.</p>	<p>35 494,00</p>	<p>6 400,00</p>	<p>0,00</p>	<p>58 951,50</p>	<p>0,00</p>	<p>0,00</p>	<p>0,00</p>	<p>0,00</p>	<p>Il s'agit d'un projet opportuniste et motivé. Cela étant, les dépenses portent essentiellement sur de la masse salariale et l'Eurométropole ne souhaite pas financer des postes dédiés aux services supports de l'UL.</p>
				<p>61 480,00</p>	<p>0,00</p>	<p>58 951,50</p>	<p>0,00</p>	<p>0,00</p>	<p>0,00</p>	<p>0,00</p>	<p>0,00</p>	

Conventionnement partenarial 2023/24 EmM-UJL
Projets de Formation et de Recherche
Hors cadre - autres dispositifs proposés

ACRONYME - INTITULE PROJET	PP - COMPOSANTE OU LABORATOIRE	CAMPUS	RESUME PROJET	COUT TOTAL PROJET	MONTANT AIDE SOLICITEE			MONTANT AIDE ELIGIBLE			MONTANT AIDE PROPOSEE			MOTIVATIONS
					FONCT.	INVEST.	FONCT.	FONCT.	INVEST.	FONCT.	INVEST.	FONCT.	INVEST.	
Chaire « Urbanisme et aménagement durables »	UFR DEEA	SOCIÉTÉ ET PAIRIMOINE DURABLE	<p>Les Facultés de droit, économie et administration de Metz accueillent, pour une durée de 5 ans, la chaire « Urbanisme et aménagement durables ». Ce projet est financé par un montant de 300 000,00 €.</p> <p>Le projet de chaire « Urbanisme et aménagement durables » a pour objectif de répondre aux difficultés auxquelles il est confronté dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, à savoir : l'économie, le développement durable, le droit, le patrimoine, l'économie, le social et environnemental.</p>	300 000,00	100 000,00		89 000,00		3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<p>Les chaires sont règlementairement éligibles au cadre mais intégrées dans leurs financements formels. Par ailleurs, le budget prévisionnel détaillé est établi sur 5 ans.</p> <p>Proposition d'instruction séparée.</p>
Summer School on Effective Approximation and Dynamics of Many-Body Quantum Systems	IECL	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	<p>Organisation d'une école d'été du 24 juin au 27 juin 2024 au Technopôle, dans les locaux de l'UFR MMA, Manifestation dans le cadre d'un projet franco-allemand intitulé "Effective Approximation and Dynamics of Many-Body Quantum Systems". Centre est la formation par la recherche. Nicole et ses collègues accueillent des participants : étudiants en thèse ou en master, jeunes chercheuses et jeunes chercheurs en mathématiques ou, éventuellement, en physique.</p> <p>Des cours seront dispensés par des chercheurs et chercheurs de renommée internationale, les bénéfices de la participation s'ajoutent à la formation des participants et à la recherche en physique.</p> <p>L'événement sera un "salon" du Congrès International de Physique Mathématique – la conférence plénière de physique mathématique, triennale – qui aura lieu à Strasbourg la semaine suivante.</p> <p>Outre les aspects scientifiques, il est prévu des événements sociaux mettant en valeur l'Europe de Metz, une quinzaine de bienvenue pour les participants et un séjour en le dimanche soir, ou une croisière sur la Moselle le mardi après-midi.</p>	17 100,00	8 000,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<p>*Ce conventionnement ne concerne pas : [...] - le soutien aux colloques et manifestations scientifiques, qui font l'objet d'un conventionnement spécifique.</p>
				108 000,00	108 000,00	0,00	89 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Résumé de l'acte

057-200039865-20230925-2023-09-DB64-DE

Numéro de l'acte : 2023-09-DB64
Date de décision : lundi 25 septembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Soutien à l'Université de Lorraine, conventionnement partenarial 2023-24, projets de formation et de recherche - sites de Metz
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 28/09/2023
Numéro AR : 057-200039865-20230925-2023-09-DB64-DE
Document principal : 99_DE-64.pdf

Historique :

28/09/23 16:18	En cours de création	
28/09/23 16:19	En préparation	Catherine DELLES
28/09/23 17:53	Reçu	Catherine DELLES
28/09/23 17:54	En cours de transmission	
28/09/23 17:56	Transmis en Préfecture	
28/09/23 18:00	Accusé de réception reçu	